



MISE EN PLACE D'UNE COMMUNICATION FONCTIONNELLE



2 JOURS

14h

OBJECTIF PROFESSIONNEL

- Choisir le mode de communication ajusté aux besoins/compétences de la personne et en généraliser l'usage au quotidien.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Déterminer ce qu'implique une communication fonctionnelle.
- Différencier formes et fonctions de communication.
- Sélectionner la modalité de communication adaptée.
- Généraliser des opportunités de communication au quotidien.



PUBLIC

Professionnels intervenant auprès de personnes avec TSA et/ou TDI.

CONTENU

- Principes de base pour installer une communication expressive fonctionnelle.
- Mise en place du pairing et création des opérations de motivation.
- Présentation des opérants verbaux : Mand, Tact, Echoïque, Intraverval, Textuel, Autoclitic.
- Enseignement des demandes dans les différentes modalités : oral, pictos/photos, signes, objets.
- Aptitudes réceptives : exercer la compréhension de mots / de phrases simples et la compréhension de consignes visuelles (accès à un emploi du temps visuel).
- Gestion de la frustration et supports visuels.
- Généralisation de la communication dans des activités quotidiennes.
- Transition vers des outils numériques.

TARIF

1 200 € NET de taxe par jour pour 20 participants maximum.

Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts.

CONDITIONS D'ACCES

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permettra :

- d'analyser les besoins et d'ajuster le contenu aux profils et situations des stagiaires
- de vérifier les pré-requis.
- d'identifier les situations de handicap nécessitant des adaptations.

Les dates et horaires seront déterminés d'un commun accord entre le Client et le prestataire.

PREREQUIS PEDAGOGIQUES

Avoir déjà participé à une action de formation sur les particularités des personnes autistes.



MODALITE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel.



PROFIL DU FORMATEUR

Orthophoniste,
Psychologue BCBA
ou Educatrice,
spécialisée en
communication
alternative.



DELAI D'ACCES

Maximalement 4
mois après la
première prise de
contact

METHODE D'EVALUATION

En amont de la formation : un QCM permettra d'évaluer les acquis des stagiaires.

Durant la formation : plusieurs évaluations, réalisées sous forme d'ateliers ou de questionnaires, permettront ensuite de mesurer la progression pédagogique des stagiaires.

A l'issue de la formation : les stagiaires seront enfin invités à évaluer l'atteinte des objectifs de la formation par un QCM et à renseigner un questionnaire de satisfaction (une synthèse des questionnaires sera transmise au donneur d'ordre).

MOYENS PEDAGOGIQUES FAVORISANT L'IMPLICATION DES STAGIAIRES

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques par PPT, des vidéos, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des jeux de rôles et des discussions.

Sur le plan matériel, est requise : une salle spacieuse adaptée à la formation, et si possible disposée en U, équipée d'un vidéo-projecteur et d'un paperboard.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), FORMAVISION s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...). Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD-HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

INDICATEUR DE RESULTATS

Nombre de stagiaires sur l'année 2021 : 162.

Suite à l'ensemble des questionnaires de satisfaction à chaud pour l'année 2021

Objectifs énoncés atteints : 98,75 %

Animation pédagogique : 96,08 %

CONTACTS

Contact pédagogique : Florence Bouy - Directrice clinique Formavision -
florence.bouy@forma-vision.com / 06 12 32 19 87.

Contact administratif : Nathalie Dreano - Assistante opérationnelle -
secretariat@forma-vision.com / 09 53 94 35 52.

Contact handicap : Janick Coquet - Assistante opérationnelle -
secretariat@forma-vision.com / 09 53 94 35 52.

JOUR 1 – 7 heures

Rappels de base

Définition de ce qu'on entend par communication. Différence entre communication alternative et augmentative. Principales manifestations du trouble de la communication chez les personnes TSA. Distinctions entre « fonctions » et « formes ou modalités » de communication.

Principes d'une communication fonctionnelle

Créer la motivation, les opportunités et gagner la spontanéité.

Communication expressive : opérants verbaux

Définition et ateliers pratiques : Mand. Tact. Intraverbal. Échoïque. Textuel, Autoclitic.

Mise en place de la demande

Faire émerger les premières demandes avec différentes modalités de communication

- A l'oral.
- Avec pictos/photos.
- Avec signes.
- Avec objets.

Choix de la modalité de communication

Intérêts et limites de chacune.

Arbre décisionnel.

Organisation logistique

Mettre en place une organisation efficace dans une institution lorsque des systèmes de communication alternative sont utilisés.

JOUR 2 – 7 heures

Communication réceptive

Compréhension orale

Introduction des consignes, introduction du vocabulaire et compréhension de phrases.

Compréhension visuelle

- Enseignement d'un emploi du temps visuel.
- Séquentiels visuels de tâches à accomplir.
- Aides visuelles pour la gestion de comportements-problèmes.

Généralisation de la communication au quotidien

Organisation de l'environnement. Planification de la communication.

Impact de la communication alternative ou augmentative

Sur les autres domaines de compétences.

Sur le comportement.

Sur l'émergence du langage oral.

Transition vers l'oral

Passer de la communication visualisée à la communication orale.

Transition vers le numérique

Présentation des principaux outils numériques existants – Intérêts et limites.

Passage du Low-Tech au High-Tech (numérique) : comment ? quand ?